

# Avis aux personnes intéressées

## Régie de l'énergie

*Demande d'adoption de la norme de fiabilité CIP-012-1 (Dossier R-4152-2021)*

### Objet de la demande

Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau d'Hydro-Québec, désignée de façon provisoire comme coordonnateur de la fiabilité au Québec (le **Coordonnateur**), a déposé, le 31 mars 2021, une demande auprès de la Régie de l'énergie (la **Régie**) visant l'adoption de la nouvelle norme de fiabilité CIP-012-1 ainsi que de son annexe Québec, dans leurs versions française et anglaise (la **Demande**). La norme CIP-012-1 requiert que les entités responsables élaborent et mettent en œuvre un plan afin de réduire les risques posés par la divulgation non-autorisée (confidentialité) et la modification non-autorisée (intégrité) des données d'évaluation en temps réel et de surveillance en temps réel lors de leur transmission entre les centres de données.

La Demande est soumise en vertu des articles 31 al. 1 (5°), 85.2, 85.6 et 85.7 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la **Loi**).

### Procédure d'examen de la Demande

La Régie traitera la Demande par voie de consultation avec des interventions formelles.

La Régie invite les personnes intéressées à soumettre une demande d'intervention, accompagnée de la liste des sujets dont elles entendent traiter et d'un budget de participation conformément au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le **Règlement**) et au *Guide de paiement des frais des intervenants 2020* (le **Guide**) **au plus tard le 28 avril 2021 à 12 h**. Le Coordonnateur pourra répondre à ces demandes **au plus tard le 30 avril 2021 à 12 h**. Toute réplique des personnes intéressées devra être soumise **avant le 4 mai 2021 à 12 h**.

La Demande, les documents afférents, la Loi, le Règlement et le Guide sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca).

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

### Le Secrétaire

Régie de l'énergie  
Place Victoria  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

Québec 

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)